



## **Déclaration à la CAPD des instituteurs et professeurs des écoles 22 mars 2012**

En cette fin de quinquennat, les attaques contre l'école se sont multipliées et accélérées ces derniers mois et une fois de plus nous dressons un bilan bien décourageant qui laissent les enseignants amers et quelquefois désabusés quant à leur place et leur avenir au sein de l'école de la République.

Le dossier de l'évaluation des enseignants permet de mesurer, entre autres, tout le « bien » que nous veut le ministère.

L'appréciation de la valeur professionnelle des personnels enseignants et d'éducation est la plus parfaite illustration d'un dialogue social fantôme. Un texte présenté en février 2011, une consultation en ligne des enseignants et puis... silence radio jusqu'en décembre où un texte est proposé, la DGRH indiquant que le ministère statuera par voie réglementaire !

Le dernier avatar de cette triste aventure réside dans l'inscription du dossier, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour du Comité technique ministériel du 8 mars. Pourtant, aucune urgence n'est requise, d'autant qu'un décret de la Fonction publique du 30 décembre dernier en a différé l'application à 2013.

Le contenu du décret montre bien le caractère atrabilaire et revancharde du ministère. En effet, la principale évolution par rapport à la version initiale consiste surtout en la possibilité, désormais, de ralentir la carrière des personnels. Fini l'avancement minimum garanti.

Bien évidemment, les textes restent totalement évasifs sur les solutions apportées en cas de jugement d'insuffisance de la valeur professionnelle. Aucune obligation de formation, et pour cause, vu le volume de stages proposés aujourd'hui dans l'Éducation nationale.

Autre sujet de mécontentement, les résultats des permutations informatisées sont tombés. Une conclusion s'impose : il n'a jamais été aussi difficile de changer de département. Alors que les conditions de travail se détériorent et que les carrières s'allongent, le droit à mobilité, lui, se dégrade.

Moins d'un quart des 17 298 candidats ont obtenu satisfaction. C'est un taux qui ne cesse de chuter passant en deux ans de 37,08 % à 24.62%. Concernant les rapprochements de conjoints, le taux est passé de 65% en 2010 pour descendre à 47 % cette année.

Les personnels en situation de handicap, de la même façon, voient leurs chances de muter diminuer malgré la bonification exceptionnelle de 500 points. 37 personnes se retrouvent ainsi cette année sans mutation.

Pour les collègues de Saône et Loire, sur 114 demandes, seuls 40 ont obtenu satisfaction, soit 35%. Et l'on peut à nouveau déplorer la situation de blocage de la Côte d'or qui laisse encore 37 de nos collègues non satisfaits.

Les opérations de carte scolaire sont maintenant bien avancées partout dans notre pays et viennent contredire l'annonce faite le 21 juin 2011 par le Président de la République qui avait dit « A la rentrée 2012, nous ne procéderons hors démographie à aucune fermeture de classe de l'école primaire et nous sanctuariserons l'école primaire pour qu'à la rentrée 2012, le nombre de fermetures

de classes n'excède pas le nombre d'ouvertures »

Il convient maintenant d'observer comment recteurs et inspecteurs d'académies ont joué de la calculette pour exécuter la commande présidentielle.

Pour évaluer la performance consistant à ne fermer aucune classe alors que le budget 2012 impose 5700 suppressions d'emplois dans le primaire, le SE-Unsa a lancé une enquête nationale. Il en ressort que dans les 91 départements qui avaient déjà tenu leurs instances et arrêté leurs décisions définitives au 15 mars, 3494 classes ont été fermées et seules 1911 ont été ouvertes. Le solde négatif s'élève donc à 1582 classes. Où sont passés les engagements présidentiels ?

Cette enquête confirme également qu'avec une amputation aggravée de 1882 emplois, les RASED paient à nouveau un lourd tribut à la razzia budgétaire. Dans chaque département, ils se retrouvent exsangues.

Annoncer qu'avec -5700 emplois budgétaires, on ne toucherait aucune classe relève de la tromperie. Aucun acteur sincère, aucun connaisseur attentif du système éducatif ne peut l'ignorer. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont accablants. Non seulement cette carte scolaire 2012 ne prend pas en compte la poussée démographique en primaire, mais elle abandonne toujours plus à leur sort les élèves en grande difficulté.

L'École de la République mérite la considération et l'attention de la Nation. Pour le SE-Unsa, cela passe par une autre politique budgétaire et surtout par une ambition éducative partagée, mesurée et acceptée par l'ensemble de la communauté éducative

Enfin, pour parachever ses polémiques autour de l'école, M Sarkozy a annoncé vouloir proposer aux professeurs certifiés volontaires de travailler 26h par semaine pour gagner 25% de plus, soit 500 € supplémentaires. Ou comment faire des économies sur le dos des profs en prétendant le contraire !

Un prof qui fait 8 HS, perçoit plus de 10 000 € de plus sur un an. Avec Nicolas Sarkozy, il n'en recevrait que 6000 sur la même période. Soit 4000 € d'économisés sur le dos des profs...

Sans compter l'étonnement des collègues du premier degré qui assurent eux depuis longtemps les 26 heures hebdomadaires de temps de service avec un même niveau de qualification que les enseignants du second degré mais ne sont pas concernés par l'augmentation annoncée.

À aucun moment, le président n'évoque le différentiel existant pour tous les enseignants, du second comme du premier degré, avec leurs homologues européens ! Toutes les études le montrent, ils gagnent 20% de moins.

Alors, le bilan de ce quinquennat, ce sont des enseignants exaspérés qui courent le risque de la perte de sens de leur métier. Pour que les enseignants puissent retrouver la fierté de leur métier, le SE-Unsa exige un changement de cap. La fierté d'enseigner est un moteur aussi essentiel que difficile à mesurer par des indicateurs. Il est grand temps de lever le nez des outils de pilotage pour regarder la route et retrouver l'envie d'avancer.

Laurence BOUTEILLER, Marianne GILLER, Philippe CHOQUET, Myriam PEUTOT  
Elus SEUNSA en CAPD71



## **Déclaration à la CAPD des instituteurs et professeurs des écoles 22 mars 2012**

En cette fin de quinquennat, les attaques contre l'école se sont multipliées et accélérées ces derniers mois et une fois de plus nous dressons un bilan bien décourageant qui laissent les enseignants amers et quelquefois désabusés quant à leur place et leur avenir au sein de l'école de la République.

Le dossier de l'évaluation des enseignants permet de mesurer, entre autres, tout le « bien » que nous veut le ministère.

L'appréciation de la valeur professionnelle des personnels enseignants et d'éducation est la plus parfaite illustration d'un dialogue social fantôme. Un texte présenté en février 2011, une consultation en ligne des enseignants et puis... silence radio jusqu'en décembre où un texte est proposé, la DGRH indiquant que le ministère statuera par voie réglementaire !

Le dernier avatar de cette triste aventure réside dans l'inscription du dossier, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour du Comité technique ministériel du 8 mars. Pourtant, aucune urgence n'est requise, d'autant qu'un décret de la Fonction publique du 30 décembre dernier en a différé l'application à 2013.

Le contenu du décret montre bien le caractère atrabilaire et revancharde du ministère. En effet, la principale évolution par rapport à la version initiale consiste surtout en la possibilité, désormais, de ralentir la carrière des personnels. Fini l'avancement minimum garanti.

Bien évidemment, les textes restent totalement évasifs sur les solutions apportées en cas de jugement d'insuffisance de la valeur professionnelle. Aucune obligation de formation, et pour cause, vu le volume de stages proposés aujourd'hui dans l'Éducation nationale.

Autre sujet de mécontentement, les résultats des permutations informatisées sont tombés. Une conclusion s'impose : il n'a jamais été aussi difficile de changer de département. Alors que les conditions de travail se détériorent et que les carrières s'allongent, le droit à mobilité, lui, se dégrade.

Moins d'un quart des 17 298 candidats ont obtenu satisfaction. C'est un taux qui ne cesse de chuter passant en deux ans de 37,08 % à 24.62%. Concernant les rapprochements de conjoints, le taux est passé de 65% en 2010 pour descendre à 47 % cette année.

Les personnels en situation de handicap, de la même façon, voient leurs chances de muter diminuer malgré la bonification exceptionnelle de 500 points. 37 personnes se retrouvent ainsi cette année sans mutation.

Pour les collègues de Saône et Loire, sur 114 demandes, seuls 40 ont obtenu satisfaction, soit 35%. Et l'on peut à nouveau déplorer la situation de blocage de la Côte d'or qui laisse encore 37 de nos collègues non satisfaits.

Les opérations de carte scolaire sont maintenant bien avancées partout dans notre pays et viennent contredire l'annonce faite le 21 juin 2011 par le Président de la République qui avait dit « A la rentrée 2012, nous ne procéderons hors démographie à aucune fermeture de classe de l'école primaire et nous sanctuariserons l'école primaire pour qu'à la rentrée 2012, le nombre de fermetures

de classes n'excède pas le nombre d'ouvertures »

Il convient maintenant d'observer comment recteurs et inspecteurs d'académies ont joué de la calculette pour exécuter la commande présidentielle.

Pour évaluer la performance consistant à ne fermer aucune classe alors que le budget 2012 impose 5700 suppressions d'emplois dans le primaire, le SE-Unsa a lancé une enquête nationale. Il en ressort que dans les 91 départements qui avaient déjà tenu leurs instances et arrêté leurs décisions définitives au 15 mars, 3494 classes ont été fermées et seules 1911 ont été ouvertes. Le solde négatif s'élève donc à 1582 classes. Où sont passés les engagements présidentiels ?

Cette enquête confirme également qu'avec une amputation aggravée de 1882 emplois, les RASED paient à nouveau un lourd tribut à la razzia budgétaire. Dans chaque département, ils se retrouvent exsangues.

Annoncer qu'avec -5700 emplois budgétaires, on ne toucherait aucune classe relève de la tromperie. Aucun acteur sincère, aucun connaisseur attentif du système éducatif ne peut l'ignorer. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont accablants. Non seulement cette carte scolaire 2012 ne prend pas en compte la poussée démographique en primaire, mais elle abandonne toujours plus à leur sort les élèves en grande difficulté.

L'École de la République mérite la considération et l'attention de la Nation. Pour le SE-Unsa, cela passe par une autre politique budgétaire et surtout par une ambition éducative partagée, mesurée et acceptée par l'ensemble de la communauté éducative

Enfin, pour parachever ses polémiques autour de l'école, M Sarkozy a annoncé vouloir proposer aux professeurs certifiés volontaires de travailler 26h par semaine pour gagner 25% de plus, soit 500 € supplémentaires. Ou comment faire des économies sur le dos des profs en prétendant le contraire !

Un prof qui fait 8 HS, perçoit plus de 10 000 € de plus sur un an. Avec Nicolas Sarkozy, il n'en recevrait que 6000 sur la même période. Soit 4000 € d'économisés sur le dos des profs...

Sans compter l'étonnement des collègues du premier degré qui assurent eux depuis longtemps les 26 heures hebdomadaires de temps de service avec un même niveau de qualification que les enseignants du second degré mais ne sont pas concernés par l'augmentation annoncée.

À aucun moment, le président n'évoque le différentiel existant pour tous les enseignants, du second comme du premier degré, avec leurs homologues européens ! Toutes les études le montrent, ils gagnent 20% de moins.

Alors, le bilan de ce quinquennat, ce sont des enseignants exaspérés qui courent le risque de la perte de sens de leur métier. Pour que les enseignants puissent retrouver la fierté de leur métier, le SE-Unsa exige un changement de cap. La fierté d'enseigner est un moteur aussi essentiel que difficile à mesurer par des indicateurs. Il est grand temps de lever le nez des outils de pilotage pour regarder la route et retrouver l'envie d'avancer.

Laurence BOUTEILLER, Marianne GILLER, Philippe CHOQUET, Myriam PEUTOT  
Elus SEUNSA en CAPD71



## **Déclaration à la CAPD des instituteurs et professeurs des écoles 22 mars 2012**

En cette fin de quinquennat, les attaques contre l'école se sont multipliées et accélérées ces derniers mois et une fois de plus nous dressons un bilan bien décourageant qui laissent les enseignants amers et quelquefois désabusés quant à leur place et leur avenir au sein de l'école de la République.

Le dossier de l'évaluation des enseignants permet de mesurer, entre autres, tout le « bien » que nous veut le ministère.

L'appréciation de la valeur professionnelle des personnels enseignants et d'éducation est la plus parfaite illustration d'un dialogue social fantôme. Un texte présenté en février 2011, une consultation en ligne des enseignants et puis... silence radio jusqu'en décembre où un texte est proposé, la DGRH indiquant que le ministère statuera par voie réglementaire !

Le dernier avatar de cette triste aventure réside dans l'inscription du dossier, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour du Comité technique ministériel du 8 mars. Pourtant, aucune urgence n'est requise, d'autant qu'un décret de la Fonction publique du 30 décembre dernier en a différé l'application à 2013.

Le contenu du décret montre bien le caractère atrabilaire et revancharde du ministère. En effet, la principale évolution par rapport à la version initiale consiste surtout en la possibilité, désormais, de ralentir la carrière des personnels. Fini l'avancement minimum garanti.

Bien évidemment, les textes restent totalement évasifs sur les solutions apportées en cas de jugement d'insuffisance de la valeur professionnelle. Aucune obligation de formation, et pour cause, vu le volume de stages proposés aujourd'hui dans l'Éducation nationale.

Autre sujet de mécontentement, les résultats des permutations informatisées sont tombés. Une conclusion s'impose : il n'a jamais été aussi difficile de changer de département. Alors que les conditions de travail se détériorent et que les carrières s'allongent, le droit à mobilité, lui, se dégrade.

Moins d'un quart des 17 298 candidats ont obtenu satisfaction. C'est un taux qui ne cesse de chuter passant en deux ans de 37,08 % à 24.62%. Concernant les rapprochements de conjoints, le taux est passé de 65% en 2010 pour descendre à 47 % cette année.

Les personnels en situation de handicap, de la même façon, voient leurs chances de muter diminuer malgré la bonification exceptionnelle de 500 points. 37 personnes se retrouvent ainsi cette année sans mutation.

Pour les collègues de Saône et Loire, sur 114 demandes, seuls 40 ont obtenu satisfaction, soit 35%. Et l'on peut à nouveau déplorer la situation de blocage de la Côte d'or qui laisse encore 37 de nos collègues non satisfaits.

Les opérations de carte scolaire sont maintenant bien avancées partout dans notre pays et viennent contredire l'annonce faite le 21 juin 2011 par le Président de la République qui avait dit « A la rentrée 2012, nous ne procéderons hors démographie à aucune fermeture de classe de l'école primaire et nous sanctuariserons l'école primaire pour qu'à la rentrée 2012, le nombre de fermetures

de classes n'excède pas le nombre d'ouvertures »

Il convient maintenant d'observer comment recteurs et inspecteurs d'académies ont joué de la calculette pour exécuter la commande présidentielle.

Pour évaluer la performance consistant à ne fermer aucune classe alors que le budget 2012 impose 5700 suppressions d'emplois dans le primaire, le SE-Unsa a lancé une enquête nationale. Il en ressort que dans les 91 départements qui avaient déjà tenu leurs instances et arrêté leurs décisions définitives au 15 mars, 3494 classes ont été fermées et seules 1911 ont été ouvertes. Le solde négatif s'élève donc à 1582 classes. Où sont passés les engagements présidentiels ?

Cette enquête confirme également qu'avec une amputation aggravée de 1882 emplois, les RASED paient à nouveau un lourd tribut à la razzia budgétaire. Dans chaque département, ils se retrouvent exsangues.

Annoncer qu'avec -5700 emplois budgétaires, on ne toucherait aucune classe relève de la tromperie. Aucun acteur sincère, aucun connaisseur attentif du système éducatif ne peut l'ignorer. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont accablants. Non seulement cette carte scolaire 2012 ne prend pas en compte la poussée démographique en primaire, mais elle abandonne toujours plus à leur sort les élèves en grande difficulté.

L'École de la République mérite la considération et l'attention de la Nation. Pour le SE-Unsa, cela passe par une autre politique budgétaire et surtout par une ambition éducative partagée, mesurée et acceptée par l'ensemble de la communauté éducative

Enfin, pour parachever ses polémiques autour de l'école, M Sarkozy a annoncé vouloir proposer aux professeurs certifiés volontaires de travailler 26h par semaine pour gagner 25% de plus, soit 500 € supplémentaires. Ou comment faire des économies sur le dos des profs en prétendant le contraire !

Un prof qui fait 8 HS, perçoit plus de 10 000 € de plus sur un an. Avec Nicolas Sarkozy, il n'en recevrait que 6000 sur la même période. Soit 4000 € d'économisés sur le dos des profs...

Sans compter l'étonnement des collègues du premier degré qui assurent eux depuis longtemps les 26 heures hebdomadaires de temps de service avec un même niveau de qualification que les enseignants du second degré mais ne sont pas concernés par l'augmentation annoncée.

À aucun moment, le président n'évoque le différentiel existant pour tous les enseignants, du second comme du premier degré, avec leurs homologues européens ! Toutes les études le montrent, ils gagnent 20% de moins.

Alors, le bilan de ce quinquennat, ce sont des enseignants exaspérés qui courent le risque de la perte de sens de leur métier. Pour que les enseignants puissent retrouver la fierté de leur métier, le SE-Unsa exige un changement de cap. La fierté d'enseigner est un moteur aussi essentiel que difficile à mesurer par des indicateurs. Il est grand temps de lever le nez des outils de pilotage pour regarder la route et retrouver l'envie d'avancer.

Laurence BOUTEILLER, Marianne GILLER, Philippe CHOQUET, Myriam PEUTOT  
Elus SEUNSA en CAPD71